



## Creance de 17 ans credirec apparait

Par **donsanus**, le **30/09/2010** à **18:34**

Bonjour,

Après avoir contracté un crédit à Cofinoga il y a 17 ans, je n'ai pu rembourser ce crédit depuis 2002 étant au chômage et maintenant en 2010 la société Credirec me téléphone sans arrêt pour récupérer les 2800 euros environ que je devais encore à l'époque et ils m'ont mis 640 euros de pénalités.

Ils m'ont adressé 2 lettres avec ces sommes et j'ai un recommandé venant de leur part à récupérer à la poste.

S'il vous plaît quelles sont mes options car je ne sais pas quoi faire, je ne dors plus et cela m'affecte beaucoup sachant qu'ils menacent de faire payer mon fils

Merci de votre aide

Par **mimi493**, le **30/09/2010** à **21:27**

Ils n'ont aucune possibilité de faire payer votre fils.

Selon ce que vous dites, si le crédit était un crédit à la consommation, la dette est prescrite.

Donc laissez-les faire, et ne vous en faites pas. Ils tentent la menace, l'intimidation pour vous faire payer.

Quand ils rappellent, vous exigez le titre exécutoire qu'ils possèdent sinon, qu'ils vous laissent tranquille, sinon, plainte pour harcèlement.

Par **Tisuisse**, le **30/09/2010** à **22:45**

Bonjour,

Pour compléter les conseils de mimi, lisez ceci :

[http://www.experatoo.com/information-du-consommateur/societes-recouvrement\\_73116\\_1.htm](http://www.experatoo.com/information-du-consommateur/societes-recouvrement_73116_1.htm)

Par **Aelyann**, le **06/12/2012** à **21:41**

Bonjour,

Même type de tentative d'intimidation que tout au long des posts concernant ces tristes sires... La différence est qu'ils sont passés par le mobile de ma compagne... alors que nous ne nous connaissons que depuis quelques mois, et que le dossier qu'ils ont "ouvert" à mon nom date de ... 1996 !!!!!

et j'ai déjà subi une pression à ce sujet voici cinq ans !

curieusement, la somme originale due était tout au plus de 400 FRANCS français, la somme réclamée il y a 5 ans était de 13500 EUROS ( si, si ! ), et depuis deux jours, elle est à 7500 EUROS !!!

Cool, non ?

J'ai trouvé votre site dès que j'ai cherché leur société, et les témoignages et conseils trouvés ici sont édifiants !!

Merci pour tout celà, et s'il y a une action collective contre Credirec, faites-m'en part, car je serai partie prenante et agissante !!

Bien cordialement,

Aelyann